

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Orcadia Global Sustainable Balanced (le « Compartiment »), un compartiment de Protea Fund (le « Fonds »)

B Acc (la « Catégorie ») – ISIN (LU1417812788)

Le Fonds a désigné FundPartner Solutions (Europe) S.A. comme société de gestion.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du Compartiment est de dégager une appréciation du capital en offrant principalement une exposition aux classes d'actifs suivantes : titres de créances de toutes sortes (dont instruments du marché monétaire), actions et titres de capital.

Le Compartiment se concentrera sur des pays, sociétés et organisations qui contribuent au développement durable suivant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG »). Cela signifie que dans des conditions de marché normales, les investissements ESG représenteront au moins 50 % du portefeuille du Compartiment (actifs hors liquidités ou équivalents).

En ce qui concerne les investissements directs dans des titres de créance d'entreprises ou des actions ou autres titres de capital, le Gestionnaire d'investissement investira principalement dans des émetteurs faisant partie de l'univers MSCI ESG.

Pour atteindre son objectif, le Compartiment investit essentiellement :

- directement dans les classes d'actifs et les titres indiqués ci-dessus ; et/ou
- dans des organismes de placement collectif (OPC) dont le principal objectif est d'investir ou de donner une exposition aux classes d'actifs et titres susmentionnés.

La proportion des actifs allouée à chaque classe d'actifs varie dans le temps. Sans qu'il s'agisse d'une contrainte, le gestionnaire d'investissement entend toutefois construire son exposition (par investissement direct et indirect) comme suit :

- 65 % maximum de l'actif net du Compartiment en actions ; et
- entre 20 % et 65 % de l'actif net du Compartiment en titres de créance.

Il n'y a aucune restriction en termes d'exposition géographique (sauf un maximum de 20 % de l'actif net du Compartiment dans les pays émergents), de secteurs économiques, de devises et de notations des titres de créance. Toutefois, selon la situation des marchés financiers, il est possible de mettre l'accent sur un pays particulier (ou plusieurs pays) et/ou sur une seule devise et/ou un seul secteur économique.

Le Compartiment peut également, à titre accessoire, investir dans tout autre type d'actifs éligibles comme des liquidités, d'autres OPC que ceux mentionnés ci-dessus et des produits structurés.

Le Compartiment peut également investir au maximum 10 % de son actif net en Obligations convertibles conditionnelles.

À des fins de couverture et de placement, le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé et/ou de gré à gré.

Si le gestionnaire d'investissement estime que cette mesure est dans l'intérêt des actionnaires, le Compartiment pourra également détenir, à titre temporaire et à des fins défensives, jusqu'à 100 % de son actif net en liquidités telles que, entre autres, des dépôts en espèces, OPC du marché monétaire et instruments du marché monétaire.

Fréquence des opérations de souscription et de rachat

La valeur nette d'inventaire de cette Catégorie est calculée chaque jour ouvrable sur la base des prix du jour ouvrable précédent (le « Jour d'évaluation »). Pour toute demande de souscription ou de rachat reçue par le Fonds avant 13 heures, heure de Luxembourg, le Jour d'évaluation, la valeur nette d'inventaire calculée sur la base des prix du Jour d'évaluation sera applicable.

Politique de distribution

Cette Catégorie est une catégorie d'actions de capitalisation. La distribution de dividendes n'est pas envisagée.

Devise de la Catégorie

Cette Catégorie est libellée en EUR.

Minimum de souscription et/ou conditions de détention

Cette Catégorie est réservée aux investisseurs qui ont donné au gestionnaire d'investissement un mandat de gestion discrétionnaire ou consultatif.

Le montant minimum de souscription initiale s'élève à 1'000'000 EUR.

Les investisseurs qui souscrivent à ce Compartiment devraient être prêts à conserver leurs positions pendant au moins 7 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



Avis de non-responsabilité concernant les risques

- Le profil de risque actuel est fondé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.
- La catégorie de risque présentée ici n'est pas garantie et peut changer au cours du temps.
- La catégorie de risque la plus basse, à savoir la catégorie numéro 1, ne peut pas être considérée comme étant exempte de risques.
- Le Compartiment ne propose aucune garantie du capital et aucune mesure de protection des actifs.

Pourquoi ce Compartiment est-il dans cette catégorie ?

L'objectif d'investissement du Compartiment est de générer une croissance du capital sur le long terme en investissant dans un dosage équilibré des classes d'actifs suivantes : actions et titres liés à des actions, titres à revenu fixe et espèces. En exploitant les faibles corrélations entre ces classes d'actifs et en appliquant une gestion appropriée des contributions à risque de chaque classe d'actifs, le Compartiment présentera un profil de risque/rendement correspondant au niveau moyen sur l'échelle SRRI.

Existe-t-il d'autres Risques particuliers ?

Les risques qui pourraient influencer sur la performance du fonds et qui ne sont pas nécessairement pleinement reflétés dans le ratio risque-bénéfices incluent :

- Risques de liquidité : Le Compartiment peut investir une partie de ses actifs dans des titres peu liquides. Ce sont des titres qui, dans certaines conditions de marché, ne peuvent pas être facilement vendus ou échangés contre des liquidités sans encourir une perte substantielle de valeur. Il n'est pas non plus possible de vendre ces titres rapidement en raison d'une pénurie d'investisseurs ou de spéculateurs en mesure et désireux de les acheter dans certaines conditions de marché.
- Risques de contrepartie : Le Compartiment peut conclure diverses transactions avec des partenaires contractuels. En cas d'insolvabilité d'un partenaire contractuel, celui-ci ne peut plus régler, ou peut ne régler qu'en partie, ses dettes envers le Compartiment.
- Risques de crédit : Le Compartiment peut investir une part importante de ses actifs dans des titres de créance. Les émetteurs de ces titres de créance peuvent devenir insolubles et leurs titres peuvent ainsi perdre tout ou partie de leur valeur.
- Risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés susceptibles de créer un effet de levier financier, ce qui peut entraîner des fluctuations importantes de la valeur du Compartiment. L'effet de levier créé par certains types de transactions, notamment sur des dérivés, peut limiter la liquidité du Compartiment et l'obliger à liquider des positions à des moments défavorables ou l'empêcher d'une autre façon d'atteindre l'objectif prévu.

Il y a effet de levier lorsque l'exposition économique créée par le recours aux produits dérivés est supérieure au montant investi, de sorte que le Compartiment est exposé à une perte supérieure à l'investissement initial.

- Risques opérationnels : Le Compartiment peut être victime de fraude ou d'actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs commises par les employés de la société de gestion ou par des tiers externes, ou peut souffrir d'événements externes, comme par exemple des catastrophes naturelles.

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,13 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Payée chaque année au gestionnaire d'investissement, comptabilisée chaque Jour d'évaluation et correspondant à 5% de la performance de la valeur nette d'inventaire par action au-delà du « high water mark » défini dans le prospectus.
---------------------------	--

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Ces pourcentages correspondent aux montants maximums susceptibles d'être facturés par les intermédiaires; dans certains cas, vous pouvez payer moins. Les frais d'entrée et de sortie réels sont disponibles auprès de votre conseiller ou distributeur.

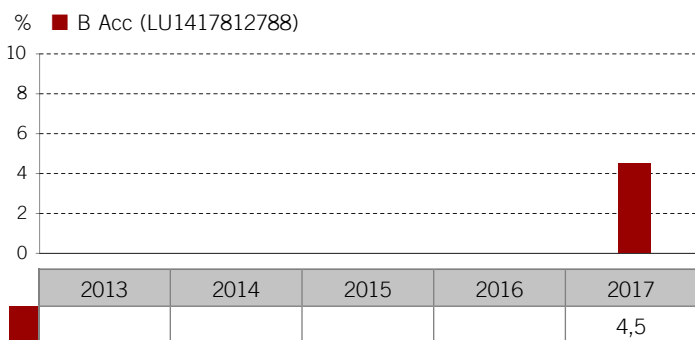
Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- la commission de performance (le cas échéant)
- les coûts des opérations de portefeuille, sauf en cas de droits d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour le dernier exercice financier clos le 31/12/2017, la commission de performance prélevée sur la Catégorie s'élevait à 0,21 % de l'actif net moyen annuel de la Catégorie.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section du prospectus du Fonds détaillant les frais, disponible en ligne à l'adresse www.fundsquare.net ou au siège social du Fonds.

PERFORMANCES PASSÉES



Veuillez noter que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées présentées incluent les commissions, sauf les frais d'entrée et de sortie qui sont exclus du calcul des performances passées.

Cette Catégorie a été lancée le 01/07/2016.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Siège social du Fonds

15 Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Société de Gestion

FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15 Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Dépositaire

Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Informations complémentaires

Des informations plus détaillées sur ce Compartiment, telles que les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement auprès de l'Agent administratif central, des distributeurs, en ligne à l'adresse www.fundsquare.net ou au siège social du Fonds. Les détails de la politique de rémunération mise en place par la société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet www.group.pictet/fps. Les actionnaires du Compartiment peuvent obtenir gratuitement et sur simple demande un exemplaire papier de la synthèse de la politique de rémunération..

Publication des prix

La valeur nette d'inventaire par action est disponible à l'adresse www.fundsquare.net, au siège social du Fonds et auprès de la société de gestion.

Législation fiscale

Le Fonds est soumis à la législation et la réglementation fiscales du Luxembourg. Selon votre pays de résidence, vos investissements peuvent

en être affectés. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Conversion entre Compartiments

Les actionnaires peuvent demander la conversion de toute action de tout compartiment en actions d'un autre compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la catégorie d'actions ou au compartiment cible soient remplies à l'égard de ce compartiment, sur la base de leur valeur nette d'inventaire respective calculée le jour de valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Comme indiqué dans le prospectus, les frais de rachat et de souscription liés à la conversion pourront être à la charge de l'actionnaire. Pour davantage de détails sur la conversion entre compartiments, veuillez vous référer au prospectus.

Informations spécifiques au Fonds

Le présent document d'information clé pour l'investisseur décrit la Catégorie d'un Compartiment du Fonds. Pour de plus amples informations sur la ou les autres catégories d'actions ou compartiments, veuillez vous reporter au prospectus et aux rapports périodiques qui sont préparés pour l'ensemble du Fonds.

La loi impose que les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment soient séparés, ce qui signifie que les performances des actifs des autres compartiments n'influencent pas celles de votre investissement.